



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question au Gouvernement n° 3952

Texte de la question

REPRISE DE PHOTOWATT PAR EDF

M. le président. La parole est à M. Philippe Cochet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Cochet. Ma question s'adresse au ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Un député du groupe SRC. Et du chômage !

M. Philippe Cochet. J'y associe mes collègues UMP de l'Isère Georges Colombier, Alain Moyne-Bressand et Jacques Remiller.

Monsieur le ministre, ce matin, vous étiez, en compagnie d'autres ministres, avec le Président de la République Nicolas Sarkozy à Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère, à la rencontre des salariés de Photowatt, la seule entreprise française de traitement du silicium. Cette société est actuellement en redressement judiciaire. La volonté gouvernementale est de sauver la filière photovoltaïque en France ; le site de Photowatt est donc stratégique. Face à cette situation, il y a deux types de responsables politiques : ceux qui commentent et ceux qui agissent. Côté socialiste, on ne manque pas de commentateurs, et l'équipe de François Hollande (" Ah ! " *sur les bancs du groupe SRC*) a une fois de plus été injurieuse, notamment à l'encontre d'EDF, tout en reconnaissant, selon leur communiqué, que je cite : " C'était une bonne nouvelle pour les salariés. " Comprenne qui pourra !

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Remarquez, on a l'habitude, devant l'incapacité de François Hollande à préciser une vraie pensée. *(Mêmes mouvements.)* L'invective a souvent masqué le vide abyssal des solutions concrètes. *(Mêmes mouvements.)*

M. Jean-Marc Roubaud. Très bien !

M. Philippe Cochet. Heureusement que, depuis cinq ans, le Gouvernement de François Fillon agit sous l'impulsion du Président de la République au service de la France et des Français. *(Brouhaha sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Henri Emmanuelli. Récession !

M. Philippe Cochet., Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser ce qu'a fait concrètement le Gouvernement, pendant la période d'observation faisant suite au redressement judiciaire, pour sauver les chances de cette entreprise industrielle innovante et préserver au mieux les compétences que représentent les 441 emplois directs de Photowatt ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, oui, j'étais ce matin, avec Nathalie Kosciusko-Morizet et Éric Besson, aux côtés du Président de la République chez Photowatt.

(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Et je vais vous dire une chose : j'entends monter le ton du côté gauche de l'hémicycle, mais j'ai vu la satisfaction des ouvriers de cette entreprise, qui s'aperçoivent qu'on ne les a pas laissés tomber et que cette entreprise a un avenir, car elle va être rachetée par EDF.

(Brouhaha sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Le tribunal de commerce qui aura à statuer sait qu'il existe une solution viable, non pas pour quelques mois, mais pour des années. Voilà ce dont se réjouissaient les ouvriers de Photowatt ce matin ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. Patrick Lemasle. Et Gandrange ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Les députés de l'Isère que vous avez cités se sont mobilisés sur ce dossier. J'y étais moi-même déjà le 29 novembre dernier. Nous avons trouvé une solution : les trois quarts des salariés

seront repris chez Photowatt, tandis qu'EDF s'engage à reclasser les autres sur le même bassin d'emploi. Il s'agit donc d'une garantie pour l'ensemble des salariés.

M. Patrick Lemasle. Arcelor Mittal ! Gandrange !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. De plus, l'électricité produite par des panneaux solaires supérieurs sera rachetée quand ces panneaux auront été fabriqués chez nous. C'est un choix que nous avons voulu pousser jusqu'au bout de façon à valider la méthode de transformation utilisée par Photowatt, qui est vraiment une méthode d'avenir.

Je voudrais mettre en parallèle deux dossiers sur lesquels le Gouvernement s'est mobilisé : Photowatt et Lejaby.

Plusieurs députés du groupe SRC. Gangrange ! Gandrange !

M. le président. Je vous en prie !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Dans le cas de Lejaby, il n'était plus possible de garder la même activité, mais nous nous sommes mobilisés pour trouver un repreneur. Dans le cas de Photowatt, il était possible de garder la même activité, mais il fallait aussi un repreneur. Dans les deux dossiers, la logique est la même : tout faire pour valider l'activité et garder l'emploi. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Il y en a beaucoup qui s'agitent ; nous agissons, et les ouvriers de Photowatt ont bien vu la différence !

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3952

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2012